



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A la veille d'une nouvelle journée de mobilisation qui s'annonce forte, les organisations syndicales départementales tiennent à saluer la formidable mobilisation sociale engagée depuis deux mois.

Oui, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes et retraité.es qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Oui, c'est bien ce mouvement social exemplaire, massif et déterminé qui démontre de l'incapacité du Président de la République et de son gouvernement à gouverner légitimement sans avoir recours au 49.3 pour passer en force et faire « adopter » sa réforme.

L'intersyndicale départementale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.

Oui, ce n'est pas parce qu'une loi est adoptée, alors même qu'elle est rejetée par une très forte majorité de la population et de salarié-es, qu'elle sera appliquée ! Souvenons-nous de la loi dite CPE qui bien que promulguée n'a jamais été appliquée !

Aujourd'hui, une nouvelle séquence s'offre à nous et aux travailleurs-euses de ce pays.

Face à un gouvernement acculé, isolé et discrédité, profitons-en pour accentuer les grèves et les blocages économiques.

Oui, c'est bien la grève qui reste le meilleur outil de pression des travailleurs-euses pour être entendu-es. Les mobilisations ne faibliront pas car cette réforme doit être retirée !

Ainsi, dans le département, déjà des salarié-es d'APERAM, ISOVER, AMCOR, AMAZON... se sont lancés dans un mouvement de grève reductible contre cette réforme et pour des augmentations de salaire dans le cadre des négociations obligatoires. En parallèle, depuis plusieurs jours, des actions de mobilisation se tiennent sur plusieurs localités du département pour maintenir et amplifier ce mouvement.

Sans augmentation de salaire, sans prise en compte de l'inflation galopante et de l'augmentation du coût de la vie et avec un allongement conséquent des trimestres de cotisation, ce sont, une nouvelle fois, les salarié-es les plus défavorisé-es qui verront leur pension et retraite baisser. C'est donc maintenant et sans attendre qu'il faut agir, se mobiliser, faire la grève pour mettre en échec cette réforme injuste portée par le gouvernement avec la complicité d'un MEDEF muet. Cette victoire en appellera d'autres comme de revenir sur tous les conquits sociaux attaqués depuis des décennies.

Aussi, ce jeudi 23 mars, les organisations syndicales départementales appellent tous et toutes les salarié-es du secteur privé comme du public à se mettre massivement en grève, à se rapprocher de leurs instances représentatives pour définir ensemble des conditions de blocage de leurs établissements afin d'obtenir le retrait, sans aucune concession, de cette loi !

Fait à Chalon/s le 22 mars 2023

